



juin 2010 – n°6/12

Infos rapides

Hausse des exportations de produits transformés vers les pays tiers

En avril 2010, l'excédent des échanges agroalimentaires français s'élève à 512 millions d'euros. Il gagne 193 millions par rapport à avril 2009. Ce résultat est dû en grande partie à la hausse de l'excédent des produits transformés, particulièrement marquée avec les pays tiers. En revanche, l'excédent en produits bruts se contracte : la réduction de l'excédent avec l'Union européenne l'emporte sur la contraction du déficit avec les pays tiers. En cumul depuis le début de l'année 2010, le solde dépasse 2,1 milliards d'euros, soit 0,8 milliard de plus en glissement annuel.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Retour de l'excédent avec les pays tiers grâce aux produits transformés	
Produits agricoles bruts	page 3
Hausse deux fois plus vive des importations que des exportations	
Produits agricoles transformés	page 4
Nette progression des exportations et recul des importations	
Sources et définitions	page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : retour de l'excédent avec les pays tiers grâce aux produits transformés

L'excédent des échanges agroalimentaires français s'élève à 512 millions d'euros en avril 2010. Les exportations progressent, soutenues par le dynamisme des ventes aux pays tiers. Les importations sont stables. Leur repli depuis les pays tiers l'emporte sur la hausse depuis l'Union européenne.

Sur l'Union européenne, l'excédent (324 millions) est en léger repli par rapport à avril 2009. Cette détérioration est due principalement aux produits bruts. Leurs achats progressent trois fois plus vivement que leurs ventes. Avec l'appréciation des cours, les légumes affichent la plus forte hausse. Si les quantités exportées de blé tendre et de maïs augmentent fortement, la valeur de leurs ventes, particulièrement en blé tendre, progresse quant à elle de façon plus mesurée. Globalement, l'excédent recule avec l'Allemagne, mais progresse avec l'Italie et le Royaume-Uni, le déficit recule avec les Pays-Bas et l'Espagne.

Avec les pays tiers, un excédent (188 millions) remplace un déficit. La progression de l'excédent des pro-

duits transformés s'ajoute à la réduction du déficit en produits bruts. L'excédent s'accroît notamment en boissons alcoolisées (vins et champagnes, alcools) et en produits laitiers et fromages. La diminution des déficits en fruits et en huiles et tourteaux compense le recul de l'excédent en blé. Globalement, l'excédent recule avec l'Algérie, remplace un déficit avec la Chine, tandis que le déficit baisse avec le Brésil et le Chili, mais s'accroît avec le Maroc et la Thaïlande.

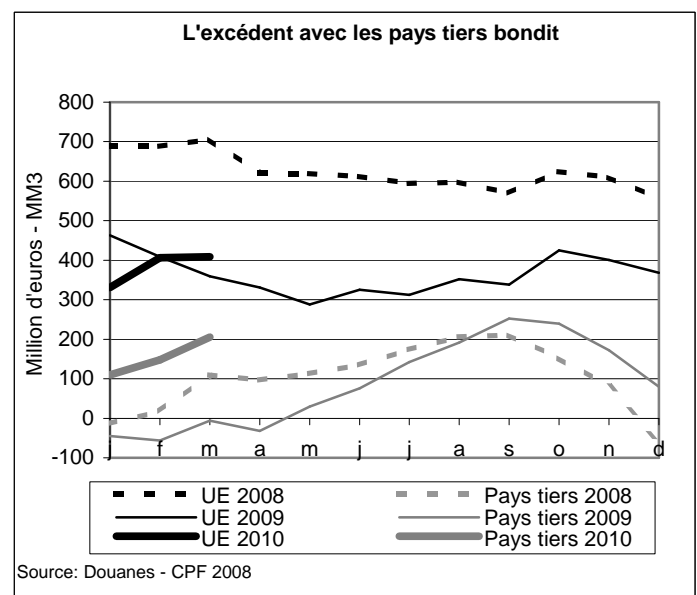
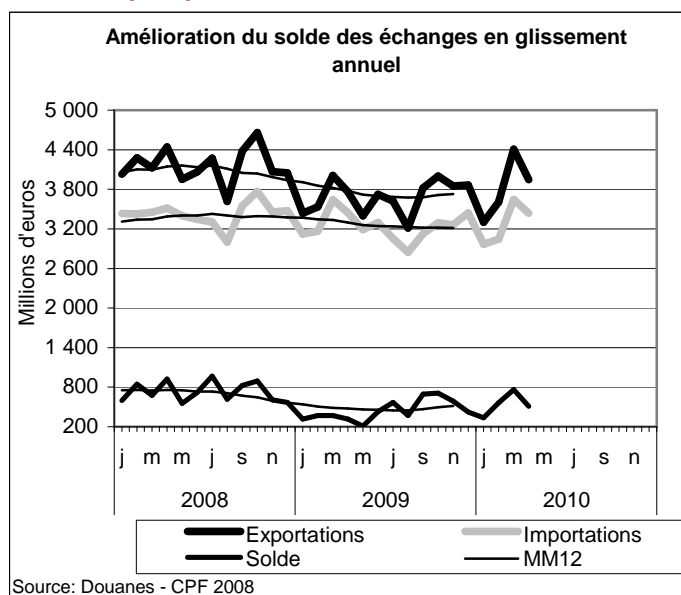
L'excédent cumulé depuis le début de l'année atteint 2175 millions d'euros. Cette hausse considérable de 801 millions d'euros par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2009, est entièrement due à l'amélioration des échanges avec les pays tiers. Au recul des achats, s'ajoute le bond des exportations de produits transformés, en particulier les alcools, les vins et champagnes, les produits laitiers et fromages, les viandes de volaille, et le sucre.

Les indicateurs

Produits CPF2	Avril						Cumuls 4 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
UE													
Produits bruts	512	562	799	822	287	261	2 048	2 064	3 390	3 306	1 342	1 241	
Produits transformés	1 870	1 864	1 931	1 927	61	63	7 173	7 151	7 405	7 453	231	302	
AGROALIMENTAIRE	2 382	2 426	2 730	2 749	348	324	9 221	9 215	10 795	10 759	1 574	1 544	
Pays tiers													
Produits bruts	435	422	258	260	-177	-162	1 677	1 597	1 123	1 061	-553	-535	
Produits transformés	629	588	776	938	148	350	2 474	2 279	2 828	3 446	354	1 166	
AGROALIMENTAIRE	1 064	1 010	1 034	1 198	-30	188	4 151	3 876	3 952	4 507	-199	631	
Monde													
Produits bruts	947	984	1 057	1 082	110	98	3 724	3 661	4 513	4 367	789	706	
Produits transformés	2 499	2 452	2 708	2 865	209	413	9 648	9 430	10 233	10 899	585	1 469	
AGROALIMENTAIRE	3 446	3 436	3 765	3 948	319	512	13 372	13 091	14 746	15 266	1 374	2 175	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : hausse deux fois plus vive des importations que des exportations

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 98 millions d'euros en avril 2010, soit une baisse de 11 % par rapport à avril 2009. L'alourdissement des déficits en légumes et en produits de la pêche l'emporte sur le retour à l'excédent en oléo protéagineux, et la réduction du déficit en fruits. Par ailleurs, l'excédent des céréales demeure stable. Les **exportations** (1 082 millions) gagnent 25 millions d'euros (+ 2 %). Seules nos ventes de graines de colza (Royaume-Uni, Belgique) et de tournesol (nouveaux Etats membres, Russie), et à un moindre niveau de bois bruts (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Espagne), s'inscrivent en hausse de façon significative. Les ventes de céréales reculent. Si le maïs progresse (Espagne, Pays-Bas), l'orge et le blé dur sont en retrait. Et les ventes de blé tendre n'affichent qu'une très légère hausse en valeur du fait de la baisse des cours. Pour cette céréale, la hausse des

ventes sur l'Italie, la Belgique et l'Espagne, compense les reculs sur l'Algérie et le Maroc. Les **importations** (984 millions) progressent de 4 %. La hausse concerne principalement les légumes et les produits de la pêche. La fermeté des cours renchérit nos approvisionnements en légumes, notamment en tomates, courgettes, piments, et poivrons d'Espagne, alors que les quantités reculent. La même orientation (hausse en valeur, quantité stable) s'observe aussi pour les poissons, notamment le saumon (Norvège, Royaume-Uni, et Irlande) et la morue (une hausse avec la Norvège prenant le pas sur le repli avec le Danemark). A l'inverse, nos achats de fruits, exceptés les agrumes (notamment les oranges et clémentines d'Espagne), diminuent. Cette baisse est marquée pour les bananes de Côte d'Ivoire, les pommes du Chili, des Pays-Bas, et de la Belgique, ainsi que pour les poires d'Argentine et de Belgique.

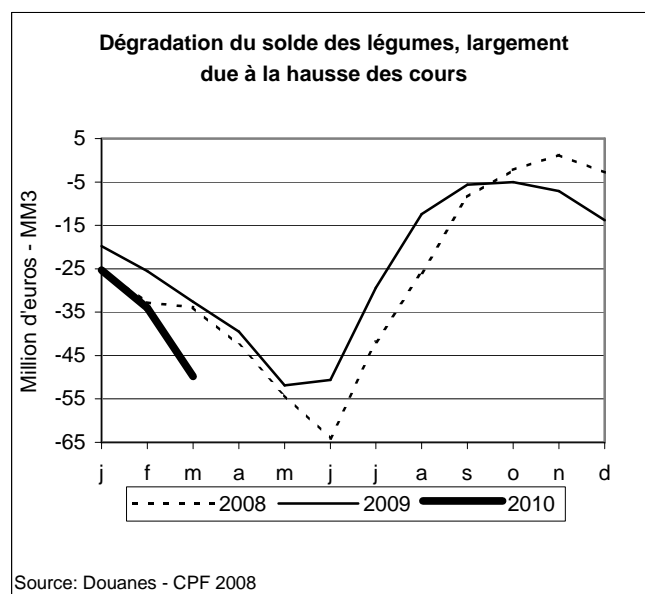
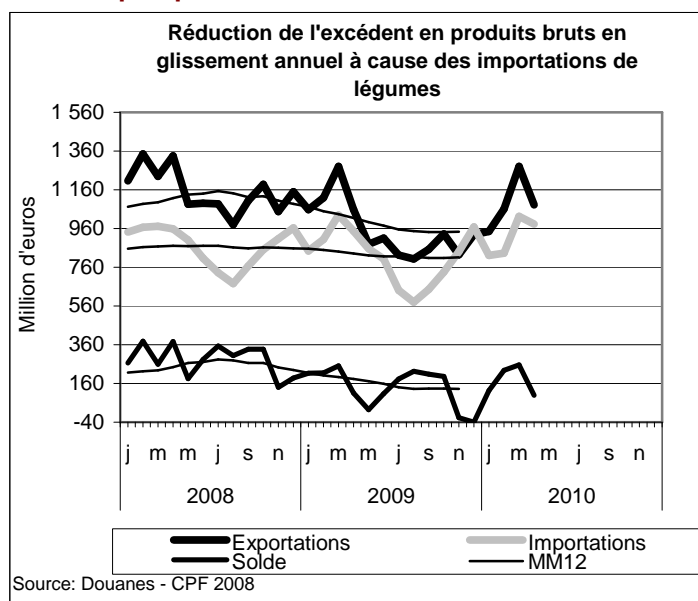
Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
PRODUITS BRUTS	947	984	1 057	1 082	110	98	3 724	3 661	4 513	4 367	789	706
Agriculture et élevage	833	858	995	1 011	161	152	3 288	3 192	4 261	4 066	973	874
Céréales, légum., oléagi.	121	82	542	543	421	461	511	294	2 383	2 160	1 872	1 866
Céréales n. c. riz	45	26	473	455	427	429	163	86	2 057	1 834	1 894	1 747
Oléoprotéagineux	74	55	68	87	-5	33	344	204	323	324	-21	120
Légumes, fleurs, plantes	247	296	180	196	-67	-101	1 006	1 065	774	779	-232	-286
Légumes	200	251	164	173	-35	-79	801	869	689	688	-112	-181
Fruits, plantes à boissons	431	446	121	121	-310	-325	1 623	1 690	499	500	-1 124	-1 190
Fruits	252	242	92	93	-160	-149	952	965	392	395	-560	-570
Café, cacao, thé	75	69	1	1	-74	-68	288	278	3	3	-285	-275
Animaux vifs, œufs, miel	35	35	152	152	117	117	149	142	605	627	457	485
Bovins	5	5	99	99	94	94	17	19	411	417	394	398
Produits sylvicoles	21	23	26	35	5	12	87	81	98	136	11	55
Pêche et aquaculture	92	103	37	37	-56	-66	349	388	155	165	-195	-223

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : nette progression des exportations et recul des importations

L'excédent des échanges en produits agricoles transformés atteint 413 millions d'euros en avril 2010, soit moitié plus que celui d'avril 2009.

Les **exportations** progressent de + 6 % par rapport à avril 2009, grâce à la croissance marquée des ventes d'alcools et de produits laitiers, et à une croissance plus modérée des vins. Par ailleurs, les ventes des produits alimentaires divers s'accroissent, malgré le repli du sucre. Si les ventes de viandes sont orientées à la hausse pour toutes les espèces, les produits à

Les indicateurs

base de viandes reculent, ainsi que les produits préparés de la pêche.

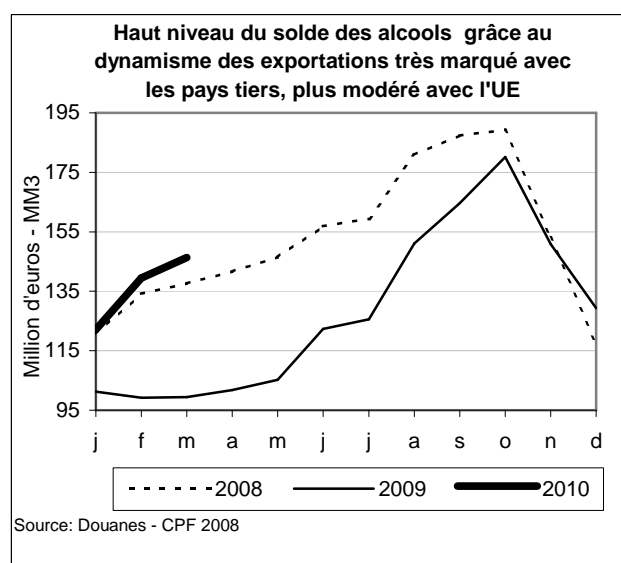
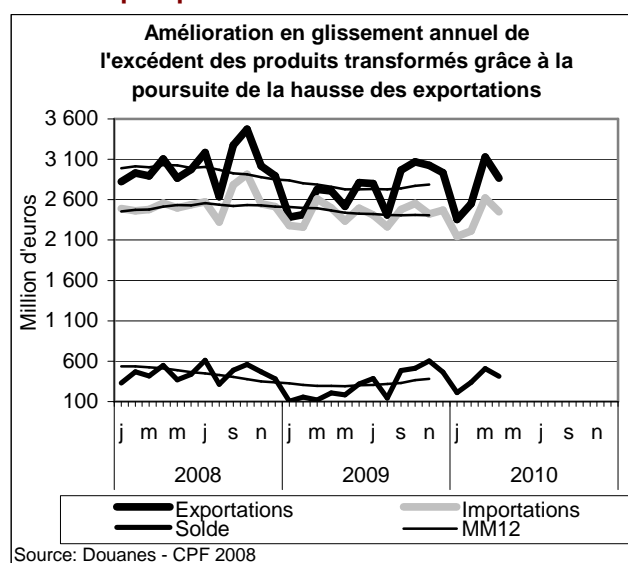
Les **importations** diminuent de 2 % par rapport à avril 2009. Les baisses concernent principalement les huiles, à l'exception de l'huile de palme, et les tourteaux. A un moindre niveau, les produits du travail des grains, les produits amylacés, et les préparations à base de fruits et légumes, sont aussi concernés. A l'inverse, une poussée des produits laitiers, des confiseries chocolatées et des alcools, est à relever.

million d'euros

Produits CPF4	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
IAA, TABACS	2 499	2 452	2 708	2 865	209	413	9 648	9 430	10 233	10 899	585	1 469
Produits animaux	393	384	323	327	-70	-56	1 526	1 508	1 253	1 281	-273	-227
Viande bovine	94	98	79	80	-15	-19	387	388	313	312	-74	-76
Viande porcine	62	62	68	69	6	8	243	257	255	260	13	2
Volaille	58	58	62	62	4	4	206	211	235	247	29	37
Prod. préparés de la pêche	245	247	54	44	-191	-203	899	910	209	183	-689	-727
Prod. à base de fruits & lég.	317	308	143	143	-174	-165	1 199	1 173	525	548	-674	-625
Huiles, tourteaux, corps gras	283	224	73	83	-210	-141	1 136	925	286	304	-850	-621
Tourteaux	111	85	9	10	-102	-75	475	400	28	34	-447	-366
Produits laitiers, glaces	209	230	403	461	194	232	780	825	1 599	1 741	818	916
Fromages	90	89	204	205	114	117	332	314	806	808	474	494
Produits des céréales	119	110	182	173	63	64	453	407	698	675	245	268
Biscuits, pâtisseries, pâtes	131	135	107	102	-24	-33	527	519	404	399	-123	-120
Autres produits alimentaires	394	408	468	493	74	85	1 597	1 663	1 805	2 007	208	344
Sucre	17	19	95	93	78	74	94	87	321	400	227	313
Chocolat, confiserie	139	150	116	121	-23	-29	610	655	484	526	-126	-129
Aliments pour animaux	55	51	137	143	82	93	227	224	561	555	334	331
Boissons	219	225	781	851	562	626	778	764	2 749	3 074	1 971	2 309
Vins, champagne	46	44	449	473	403	429	189	160	1 565	1 692	1 376	1 532
Eaux de vie, alcools	69	77	160	216	91	139	228	257	617	814	389	557
Tabacs	134	131	36	44	-98	-87	526	511	143	131	-383	-380

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nouvelle nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1 datant 2003. A compter de la diffusion des résultats de janvier 2009, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature. Ce qui peut également ajouter de petites différences aux données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cet « Agreste Conjoncture » sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12, rue Henri Rol-Tanguy – TSA 7007 – 93555 Montreuil sous Bois Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur : Hélène Vigouroux

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1274 – 1051

© Agreste 2010

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)